



Séance du Comité VS01, 14.01.2022, 16.00 heures **Petits animaux Suisse, Industriestrasse 9, 3362 Niederönz**

Présidence:	Urs Weiss
Procès-verbal:	Monica Henry
Présence:	Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Monica Henry, Sandra Lanz, Peter Iseli, Christian Knuchel, Reto Jordi, Jean-Maurice Tièche
Excusé:	Personne
Début:	16.00

Le comité visite brièvement les nouveaux locaux de Petits animaux Suisse à Niederönz.
Décision : L'ordre du jour, qui est complété par deux points, est approuvé à l'unanimité par le Comité.

1. Protocole

1.1 Réunion du comité du 25 novembre 2021

Décision : Le comité adopte le procès-verbal de la réunion du Comité du 25 novembre 2021.

1.2 Liste des décisions du comité

La liste actuelle des décisions du comité est acceptée sans modification.

2. Actualités / Urs Weiss

2.1 Remerciements

Diverses réactions aux cartes de Noël envoyées.

2.2 Informations générales

Le 01.01.2022, la Fédération Petits animaux Suisse a changé de siège social et est soumise fiscalement au canton de Berne. L'aménagement des nouveaux locaux et le déménagement sont terminés.

2.3 Assistance juridique Neuchâtel

L'«affaire neuchâteloise» a suscité de nombreuses discussions non seulement dans le monde des éleveurs suisses, mais aussi dans les pays voisins (D/F).

L'Office vétérinaire de Neuchâtel a délivré une autorisation (avec 35 conditions), bien que les expositions de petits animaux ne soient pas soumises à approbation conformément à la Loi et l'Ordonnance sur la protection des animaux.

Après consultation entre Petits animaux Suisse et deux des organisateurs, un recours a été déposé contre l'autorisation. Il est d'une importance absolue pour le monde des éleveurs de petits animaux que les dispositions résumées dans les fiches techniques de l'OSAV soient appliquées et respectées uniformément dans tous les cantons, non seulement à Neuchâtel, mais dans toute la Suisse. L'Office vétérinaire de Neuchâtel a réagi au recours en interdisant les expositions. Le service juridique du Département *de l'économie, de la sécurité et de la culture* (NE), en revanche, a jugé qu'une interdiction d'exposition était juridiquement irrecevable. Le 05.01.2022, le comité d'organisation a annulé l'exposition après de longues discussions.

3. Communications

3.1 Liste des affaires en suspens

Avec l'invitation, tous ont reçu une liste à jour des affaires en attente. Il n'y a pas de commentaires à ce sujet.

3.2 Remerciements

Diverses organisations ont remercié pour les montants en argent reçus.

3.3 Mutations

Les sociétés suivantes ont été dissoutes le 31.12.2021 :

- OV Erlenbach (groupe de couture)
- KZV Uster-Pfäffikon (Société d'ornithologie)
- FNG Zuchwil (groupe de couture)
- FNG Bettlach (groupe de couture)
- KZV Arlesheim (Société des éleveurs de lapins)
- FNG Tafers (groupe de couture)
- KGZV Embrach et environs (Société des éleveurs de lapins et de volailles)
- KTF Nebikon-Altishofen (Société d'ornithologie)
- Société d'ornithologie de Brienz

Les sociétés suivantes ont démissionné pour le 31.12.2021 :

- L'Alouette Sorviller
- SO Zollbrück et ses environs
- SO Sevelen
- VZU Uster

Sandra Lanz note que sur 15 000 exemplaires du nouveau Petits animaux Magazine, environ 12% ont été retournés par la poste parce que les adresses sont incorrectes (valeur moyenne des retours selon la Poste 2-4%). La gérante du secrétariat regrette que les sociétés et clubs ne procèdent pas régulièrement aux mutations de leurs membres. De plus, tous les clubs et sociétés ont été contactés au cours de la dernière année et invités à mettre à jour leurs données de membres et d'adresses.

3.4 Cours / FBA

Sandra Lanz informe que le cours de compétence d'Oiseaux d'agrément Suisse nécessite une nouvelle approbation de l'OSAV. Un cours aura lieu au Tessin et les documents seront traduits en italien.

Les dates de cours pour la formation spécifique indépendante d'une profession (FSIP) ont été déterminées, mais aucune inscription définitive n'a été reçue à ce jour. Si au moins 5

participants n'ont pas pris de décision finale d'ici le 20.02.2022, la mise en œuvre du cours sera reportée à l'automne 2022 voire à 2023.

4. Communications des divisions

4.1 Oiseaux d'ornement Suisse

Reto Jordi justifie sa démission en tant que président de la division Oiseaux d'ornement Suisse. Le comité comprend ses raisons, mais regrette sa décision. Pierrot Chassot, le vice-président, a également présenté sa démission. La réunion du comité du 10.01.2022 a notamment été l'occasion de revenir sur les championnats suisses. Un peu plus de 900 oiseaux d'ornement ont été présentés, l'équipe motivée et les exposants ont été entièrement satisfaits de l'exposition. Les éleveurs ont apprécié la proclamation des résultats. 20 champions suisses ont été désignés et récompensés. La communication interne de l'association est remise en question (par exemple, si la division peut construire la page d'accueil Internet elle-même, traitement des commentaires critiques sur le nouveau Petits animaux Mag, création de sa propre page Facebook pour des informations précises). De nouvelles cages (selon les fiches thématiques) doivent être achetées. Pour cela, un appel d'offres sera lancé.

4.2 Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel rapporte que lors de la dernière réunion du comité du 28.12.2021, le report du 100^e anniversaire a été fixé au 26 et 27.11.2022. Pour la Nationale, une belle salle a été trouvée dans Mystery Park à Interlaken. La soirée anniversaire du 26.11.2022 trouvera un cadre digne dans le Kursaal d'Interlaken.

Le 12.02.2022, 6 candidats juges (3 Romands, 3 Suisses alémaniques) passeront leur examen d'entrée à Niederbipp.

La POK est annoncé le 23.04.2022 à Aegerten. La chronique est imprimée et sera présentée.

L'exposition à Etoy VD et l'exposition de Tägerwilen TG ont été bien organisées, (exposition modèle de pigeons). Il convient de noter en particulier que la KTZV Tägerwilen est déjà équipée de nouvelles cages et a satisfait à toutes les nouvelles exigences des fiches techniques.

4.3 Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche annonce que la Nationale a été reportée au 12-14.11.2022 et espère que la grippe aviaire ne sera pas un problème en novembre. Plus de détails seront communiqués jusqu'au 10.02. Malgré le report de la Nationale de Winterthur, les candidats juges pourront passer leur examen pratique (fin de la deuxième année de formation). Une exposition spécialement conçue à cet effet à Mandach aura lieu le 15.01.2022.

Le POK se tiendra le samedi 05.02.2022 en présentiel (mesures 2G et obligation de porter un masque). Les invitations ont déjà été envoyées aux membres et aux sponsors officiels.

4.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli informe sur les derniers préparatifs de l'exposition suisse des mâles lapins à Thoune, où près de 3'000 animaux sont exposés.

La division a deux propositions à l'attention de l'assemblée des délégués 2022. La première sera présentée par le comité (adaptation du règlement d'exposition pour le puçage et quelques autres points); le second par la commission technique (suppression de la table Kern / pointage de référence). Le plus grand défi pour l'avenir proche est de motiver les gens à organiser des expositions, alors Lapins de race Suisse réfléchit à la façon dont la division peut encourager et soutenir les organisateurs.

5. Tierwelt SA

5.1 Informations générales

Les statuts de TW AG ont dû être modifiés (nouveau nom : Kleintiere Schweiz AG et nouveau siège social : Niederönz).

6. Petits animaux Magazine

6.1 Revue n° 1

Urs Weiss exprime sa gratitude pour la gestion et la publication de la première édition du Petits animaux Magazine à temps et dans cette qualité. Il regrette qu'il y ait des membres qui travaillent activement contre les divisions et contre Petits animaux Suisse ainsi que contre le Petits animaux Magazine. Il ne sera pas facile de mener le projet vers l'avenir.

Pour aggraver les choses :

- le premier numéro du Petits animaux Magazine a dû être changé plusieurs fois car les expositions ont été annulées.
- qu'il est difficile de vendre quelque chose aux grands annonceurs qui n'existe pas encore.
- que les problèmes de personnel doivent être résolus.

Sandra Lanz présente la première édition du Petits animaux Magazine au comité. Divers points sont discutés en détail. De nombreuses réactions des membres se retrouvent dans la discussion. Dans l'ensemble, le comité est satisfait du résultat.

Décision : Le conseil d'administration décide de continuer à publier gratuitement des annonces non commerciales de 4 lignes (marché des petits animaux) pour les membres de Petits animaux Suisse.

6.2 Promotion de la presse

Une demande de financement de la presse a été déposée auprès de l'OFCOM début septembre. Cela réduira considérablement le coût de l'envoi du courrier par la Poste.

6.3 Commission de rédaction

Le comité de rédaction est composé des membres suivants : Jonas Sieber (Oiseaux), Christoph Uebersax (Pigeons), Peter Iseli (Lapins). Volailles de race Suisse annoncera son candidat après la prochaine réunion du comité. En outre, Wilhelm Bauer devrait siéger dans la commission en tant qu'expert en élevage de petits animaux et en édition.

Décision: Le Conseil d'administration décide de demander à Wilhelm Bauer de faire partie de la Commission de rédaction.

6.4 Direction de rédaction

Les questions de personnel sont discutées.

7. Jeunesse

7.1 Journée des préposés à la jeunesse / Championnat de la jeunesse 2022

Le championnat des jeunes de 2022 aura lieu dans un cadre simplifié (après l'annulation par Oberiberg) les 22 et 23.01.2022 à Bulle.

La journée des préposés à la relève est prévue le 30.04.2022 à Oberdiessbach.

8. Protection des animaux

8.1 État d'avancement des travaux de la Commission de la protection des animaux

Stefan Röthlisberger informe que la Commission s'occupe des fiches techniques, du recours contre les décisions de l'Office vétérinaire neuchâtelois, du lien entre la grippe aviaire et les pigeons.

Dans la division Lapins de race Suisse, 2 animaux ont été exclus d'une exposition (champ de vision limité). Il n'y a pas eu d'exclusion pour les autres divisions.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 16.03.2022.

9. Commission informatique

9.1 État actuel des travaux de la Commission

Peter Iseli informe sur les commentaires sur le programme d'expositions. Cependant, les expériences à la Nationale des lapins mâles sont toujours en attente.

L'activation des paiements par carte de crédit n'est pas un problème majeur, mais la newsletter doit contenir une possibilité de se désabonner. Les deux points seront discutés/décidés lors de la prochaine réunion du comité.

Stefan Roethlisberger aborde le soutien aux expositions. Il est important de motiver les organisateurs et il voit un obstacle dans le fait que certains comités d'organisation ne sont pas en mesure d'utiliser le programme d'exposition. Par conséquent, il demande s'il ne serait pas souhaitable de fournir des personnes (par l'intermédiaire de Petits animaux Suisse) en tant que support.

Décision : Le comité charge Urs Weiss et Sandra Lanz de réfléchir au sujet du soutien à l'utilisation du programme d'exposition.

10. Finances

10.1 Boucllement provisoire 2021

Ce sujet ne sera discuté que lorsque le boucllement sera définitif.

10.2 Budget 2023 à l'attention de la VOK

Le budget se termine avec une perte nette de CHF 264'800. Lors de l'Assemblée des délégués de l'année dernière, divers postes ont dû être inclus à nouveau dans le budget 2022 par décision des délégués, ils sont actuellement également dans le budget 2023.

Au sujet de l'Entente Européenne, Peter Iseli veut savoir si les divisions sont prêtes à participer aux coûts (par exemple, transport commun/ direction de la délégation/ organisation hôtelière, etc.). On répond positivement à la question, mais l'accent est mis sur un accord commun. En 2022, la question ne se posera pas, car la volaille et les pigeons ne seront de toute façon pas exposés à l'étranger.

Peter Iseli précise que la prochaine exposition de l'Entente Européenne aura lieu du 11 au 13.11.2022 à Kielce (Pologne). Les éleveurs allemands présenteront moins d'animaux en raison du risque de maladie. Les organisateurs polonais n'organiseront pas l'Exposition Européenne si moins de 17'000 animaux y participent.

Décision: le Conseil d'administration adopte le budget 2023 à l'attention du VOK 2022.

10.3 Proposition de règlement d'investissement de Petits animaux Suisse

Conformément à la résolution du comité, la banque von Graffenried a élaboré une proposition. Les règlements d'investissements ne sont pas seulement contraignants pour le comité, mais aussi pour les institutions dans lesquelles les actifs sont investis.

L'adoption du règlement d'investissement aura lieu dans une prochaine séance du comité.

11. VOK

11.1 Conférence des comités et des préposés du 29.01.2022

L'événement se déroulera avec les mesures G2. Sandra Lanz a déjà reçu quelques annulations, mais environ 40 participants sont attendus.

Décision: Le comité décide de mener à bien la VOK malgré toutes les circonstances défavorables.

L'invitation précise expressément qu'aucun frais ne sera payé et que la date limite d'inscription (13 janvier 2022) doit être respectée.

12. Assemblée des délégués 2022

12.1 Informations

L'organisation est connue, aucun changement n'a été apporté, il faut donc tenir compte dans la planification que suffisamment de temps doit être prévu pour pouvoir changer de lieu (de Courtemelon à Delémont). Seule la Division Lapins de race Suisse est à Delémont tout le temps.

Décision: Le comité décide pour des raisons d'organisation que les réunions des délégués des divisions doivent commencer en même temps, et 09.00 est déterminée comme heure de début.

12.2 Propositions

12.3 Propositions à l'assemblée des délégués

Trois divisions (Volailles de race Suisse / Pigeons de race Suisse / Oiseaux d'agrément Suisse) ont soumis en temps utile la proposition suivante pour l'assemblée des délégués de Petits animaux Suisse: « *Sur le produit de la vente de la Tierwelt, actuellement versé, 2 millions de francs doivent être répartis entre les quatre divisions, conformément à la clé de répartition en vigueur* ».

Les opinions sur cette proposition divergent et une discussion détaillée et déterminée a lieu pour déterminer si la clé de répartition est appropriée et si l'argent doit être distribué.

13. Affaires de Petits Animaux Suisse

13.1 Changement au registre du commerce

Les modifications apportées au Registre du commerce (changement de nom et de lieu d'activité) seront envoyées au Registre du commerce le 17.01.2022.

13.2 Marquage des animaux

Depuis le 01.01.2022, de nouveaux prix s'appliquent au matériel de marquage des animaux. Le procès-verbal de la commission technique de lapins de race Suisse indique que Petits animaux Suisse *détermine les prix du matériel de marquage des animaux*, mais ce n'est absolument pas le cas. Les augmentations de prix ont été fixées le 04.09.2022

par le comité de Petits animaux Suisse, sur proposition des quatre présidents de division. Cette décision a été communiquée aux divisions et publiée dans le protocole de Petits animaux Suisse et des informations ont également été fournies sur les rétrocessions aux divisions. En principe, la division, en collaboration avec Petits animaux Suisse, est responsable de la fixation des prix du matériel de marquage des animaux.

Il convient de noter que le prix des boutons pour les oreilles des lapins n'ont pas été augmentés, mais l'intention d'amener les éleveurs vers le puçage est actuelle. Au contraire, de très grandes quantités ont dû être achetées, ce qui constitue une réserve de quelques années encore. Les frais de stockage et des intérêts ont été pris en compte de manière appropriée.

13.3 Vente d'articles des divisions (brochures des jubilés, cartons à œufs, masques de protection, etc.)

Sandra Lanz décide avec les divisions concernées de la compensation des coûts de stockage, de vente, de facturation, de risque débiteur, etc.

13.4 Corporate Design (image de marque de l'entreprise)

Urs Weiss note que des fonds considérables ont été dépensés pour l'élaboration d'une image de marque et qu'en général toutes les divisions avaient soutenu ce projet.

Les divisions et Petits animaux Suisse ont un logo largement utilisé, qui n'est peut-être pas utilisé correctement ici et là.

13.5 Membre XY

Malgré une lettre officielle (mai 2021) de Petits animaux Suisse, XY continue d'envoyer des rappels (par l'intermédiaire du bureau de recouvrement de créances) à certains membres de Petits animaux Suisse. Pour les cas de poursuites, les personnes concernées peuvent obtenir une aide juridique gratuite).

13.6 Location de locaux par les divisions

Au siège social de Petits animaux Suisse, les divisions et autres commissions peuvent également réserver des salles de réunion. L'utilisation d'une salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes est gratuite. Pour les événements à plus grande échelle (cours, formation des juges) sont à convenir avec Sandra Lanz (prix de location, emplacements, etc.) en temps utile. Toutes les réservations passent par Sandra Lanz.

Peter Iseli informe que les coûts de construction et transformations de la nouvelle centrale sont inférieurs au budget, même si vous prenez en compte la facture impayée (électricien).

14. Demandes pour des manifestations, Jeunesse / Sandra Lanz

Le comité prend connaissance d'un décompte.

15. Divers / Urs Weiss

15.1 Délégations

Celles-ci sont attribuées.

Fin: 20h40

Le Président

Le Secrétaire

Urs Weiss

Sandra Lanz